

**CTPD emploi : NON aux 104 nouvelles suppressions
d'emplois dans les Hauts-de-Seine !!!**

Afin de protester contre la suppression de 104 emplois nets au titre du budget 2011, la délégation du Syndicat F.O.-DGFIP 92 a décidé de boycotter la première convocation du CTPD du 14 décembre dernier.

Nous avons, à l'ouverture de la séance du 17 décembre 2010, prononcé la déclaration suivante :

Monsieur le Président,

Le Comité Technique Paritaire Départemental convoqué aujourd'hui doit approuver un nouveau plan de suppressions de 104 emplois !

104 de plus après 74 en 2010, et 56 en 2009 !

Ces suppressions massives d'emploi ne font qu'aggraver les situations de détresse du service public, l'abandon des usagers et les conditions de travail des agents.

Rien ne peut les justifier, si ce n'est une politique dogmatique de réduction du déficit budgétaire de l'Etat reposant sur la seule diminution des coûts salariaux des fonctionnaires.

Ceci est d'autant plus scandaleux qu'à présent la Direction Générale reconnaît que les gains de productivité ne compensent plus les suppressions de postes.

Vous assumez cette position, Monsieur le président. Très bien. Mais comment allez-vous expliquer aux agents que, parallèlement à la mise en place de tous les outils de prévention des risques psychosociaux, les suppressions massives d'emplois se poursuivent et les restructurations vont reprendre ?

Et pourtant !

Vous savez comme nous que la mise en place de « Chorus » ne vas pas diminuer la charge de travail de nos collègues.

Les agents des SIP ont été écrasés sous la charge de travail à l'échéance de la Taxe d'habitation. Ceux des postes SPL ne comptent pas leur temps pour maintenir les prestations du réseau aux collectivités.

Face à des charges de travail pesant de plus en plus lourdement, les agents vivent un quotidien difficile et ont de plus en plus de difficultés à se projeter dans l'avenir.

Pour seule réponse aux interrogations des personnels, l'Etat « employeur »

- bloque les traitements
- réforme le régime des retraites
- augmente les retenues pour les pensions
- et supprime des emplois !

A FO DGFIP, nous refusons cette logique du « travailler plus pour gagner moins ».

FO DGFIP ne cautionnera donc pas votre plan de répartition de la pénurie !

La Direction a répondu que nos propos étaient « démesurés », qu'il est vrai que les gains de productivité peuvent compenser certaines pertes d'emplois mais pas toutes. Mais qu'il est bien entendu impensable d'abandonner des missions, il suffit d'organiser les services, simplifier les tâches et les modes opératoires pour raccourcir le temps de travail !

La Direction a dit qu'elle donnera des directives aux services et postes comptables sur la manière de prioriser les tâches à accomplir : il semble que depuis la fusion les agents sont incapables d'organiser leur travail. **«Nous avons rappelé que les agents de tous les services avaient une conscience professionnelle et une connaissance accrue de leur métier ».**

La Direction ne prend pas en compte le fait que beaucoup d'agents dans les services s'autocensurent sur les formations et les congés et sont obligés de faire des heures supplémentaires sans pouvoir se permettre de bénéficier des journées de récupération.

La Direction nous a lancé le défi de lui apporter la preuve de nos assertions sur l'impossibilité de certains agents à prendre des congés.

Nous avons relevé le défi en citant des services comme celui de recouvrement du SIP de Vanves où il n'y a que deux agents chargés d'assurer la caisse, la comptabilité, le passage des chèques, le recouvrement amiable, l'accueil téléphonique...et que si l'un des deux est en arrêt maladie, l'autre agent, qui est à temps partiel, est obligé de venir travailler durant son jour de repos.

La réponse à toutes nos interventions n'a été que « langue de bois » : à croire que nous évoluons dans deux mondes totalement différents !

Après une suspension de séance, nous avons décidé, d'un commun accord avec la CGT, de quitter la séance après la lecture de la déclaration ci-dessous :

"Les délégations CGT et FO rappellent qu'elles sont mandatées par déjà plus de 700 signatures d'agents de tous grades pour demander l'annulation du plan de suppressions d'emplois dans la DDFIP 92.

Les délégations constatent que la Direction reste sourde aux préoccupations des personnels et rejette l'ensemble des demandes présentées sur toutes les questions à l'ordre du jour du CTPD.

Cette situation nous est insupportable et nous ne pouvons accepter que le CTPD soit une chambre d'enregistrement.

Dans ces conditions les délégations CGT et FO décident de quitter la réunion."

N'hésitez pas à nous faire remonter tous les problèmes rencontrés dans les postes pour que nous puissions démontrer à la Direction que les conditions de travail des agents en poste est inadmissible !

Les représentants FO présents au CTPD : Arya BOCQUET, Lydie LENDLA, Yann RABIEGA

FO DGFIP 92

Secrétaire Départementale et Permanente: Arya BOCQUET - DDFIP- 12^{ème} étage - 12.22

Tel : 01 40 97 30 73

Courriel : fo.092@dgfip.finances.gouv.fr

Secrétaires Départementaux Adjoints : Alain PINATEAU, (Trésorerie Amendes)

Yann RABIEGA (TP Nanterre Male) - Ludovic LETELLIER (SIE Colombes)

Site départemental : www.fo-dgfip-sd.fr/092/